Lettre aux catholiques de l'Aisne

Retour de Lourdes

Soissons, le 8 novembre 2022

«Bouleversés et résolus», tel est le titre de la lettre que l'ensemble des évêques de France a souhaité adresser aux catholiques de France au terme de l'Assemblée plénière des évêques réunie à Lourdes ces derniers jours et que vous trouvez à la suite de ma lettre.

Les affaires SANTIER et RICARD

L'annonce des sanctions canoniques prises à l'égard de Mgr Michel SANTIER, évêque émérite de Créteil, a bouleversé notre programme de travail. Les chrétiens de Créteil se sentent trahis. Évêques, nous sommes nous-mêmes ébranlés, même si c'est une affaire que la plupart d'entre nous n'avons pas eu à traiter. Ce sujet a occupé une partie de nos journées. C'est au cours de ces travaux, que le cardinal RICARD a rendu publique l'agression qu'il a commise sur une jeune fille mineure il y a 35 ans.

Ces révélations sont lourdes à porter. Chacun réagit selon ce qu'il est : sidération, honte, colère, impuissance, incompréhension. Dans une première phase, chacun est traversé d'émotions violentes. Chacun est renvoyé à lui-même aussi, à ses fragilités, à sa vie affective, à ses blessures. Chacun est renvoyé à sa relation à l'Église, à tel prêtre, tel évêque… La parole est importante en cette phase ; le dialogue est nécessaire pour permettre à chacun de prendre distance et de réfléchir. Notre corps ecclésial est secoué, blessé en profondeur. Mgr Jean-Pierre RICARD a pris la décision de parler. Il a choisi de faire la vérité et de s'en remettre à la justice. Cela nous secoue profondément, mais c'est un signe qu'il y a des choses qui changent.

Ces deux affaires ne sont pas du même ordre, mais je pense d'abord et avant tout aux victimes car je sais que la blessure ne s'efface pas, même lorsqu'une victime parvient à se reconstruire. Merci aux personnes victimes qui ont pu accéder à la parole et entamé un processus de vie ; merci à celles et ceux qui accompagnent les personnes victimes sur leur chemin de reconstruction.

Suites du rapport de la CIASE

Un an après la publication du rapport de la CIASE (Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Église), nous avons progressé dans la mise en œuvre des décisions consécutives et des responsabilités que nous assumons. Mentionnons trois étapes : la création du Tribunal pénal national va voir le jour le 5 décembre prochain afin d'assurer les meilleures conditions d'accueil aux personnes victimes. Ensuite, nous nous sommes préparés pour la visite que nous ferons à Rome pour rencontrer le dicastère de la doctrine de la foi et la commission pour la protection des mineurs. Enfin, nous avons pu réfléchir à la mise en place d'un celebret, c'est-à-dire d'une carte nationale remise à chaque prêtre, attestant de sa qualité et de sa capacité à célébrer les sacrements.

Il y a un an, 9 groupes de travail ont été constitués ; avec eux nous avons travaillé. Il s'agit de trouver des procédures plus sures, mais aussi de rendre nos organisations ecclésiales, nos manières de réagir et d'agir face à des cas douloureux, nos modes de vie et de soutien mutuels plus près de la vérité, de la synodalité et de la grâce de sainteté de l'Église.

Transformation de nos Églises

Nous poursuivons un travail sur la transformation de nos Églises particulières et sur la réforme de l'organisation de la Conférence des évêques de France. Synodalité et collégialité sont au rendez-vous.

Le but poursuivi est moins la recherche d'une réduction des effectifs qu'une meilleure définition du rôle des instances : assemblée plénière, conseil permanent, présidence, conseils et commissions, et une meilleure articulation entre elles pour que notre dispositif soit plus souple, un peu moins coûteux, mieux adapté aux besoins de l'évangélisation aujourd'hui.

Funérailles

La pastorale des funérailles tient une place importante dans nos communautés paroissiales ; pas seulement au sein de nos communautés, mais aussi une place importante de la relation entre la communauté catholique et la société française. Nous exprimons notre profonde reconnaissance à l'égard des fidèles chrétiens, des diacres et des prêtres qui exercent la présence du Christ auprès des familles touchées par un deuil. C'est une mission de compassion au cœur de notre société. C'est aussi une mission d'intercession auprès de Dieu et de première annonce de la Résurrection du Christ et du lien entre la terre et le ciel.

Nous invitons chaque paroisse à entretenir un lien d'estime avec les responsables des pompes funèbres qui, généralement animées de compassion, sont par ailleurs soumises aux contraintes commerciales et à la perte du sens religieux, ce qui amène certaines à proposer d'accomplir elles-mêmes la prière religieuse au lieu de venir à la paroisse, ce que nous ne pouvons admettre. Pour construire une relation de qualité avec les sociétés des pompes funèbres, l'idéal serait que le curé initie chaque année une rencontre avec ces entreprises afin de faire connaître la véritable signification des funérailles chrétiennes dans une société en sécularisation accélérée.

Du côté du casuel, il est à privilégier qu'il soit perçu directement par la paroisse et non par la société de pompes funèbres. Il fait partie de la mission paroissiale auprès des familles de leur en faire percevoir le sens réel. Le casuel n'est pas une taxe, il est une offrande pour laquelle chaque famille choisira le montant financier à partir d'une fourchette indicative. Nous devrions prochainement proposer une nouvelle fourchette pour l'offrande du casuel. Nous savons cependant que certaines familles donneront moins, selon leurs possibilités.

Débat sur la fin de vie

Notre pays se prépare à vivre un nouveau débat sur la fin de vie ; il se centre sur l'accompagnement des personnes confrontées à une souffrance intense et durable. Il nous a semblé nécessaire de puiser dans la réflexion et la tradition théologique, de quoi regarder la mort avec des yeux de chrétiens. Les évêques de France ont écrit une lettre pastorale destinée à être lue et travaillée. Celle-ci intitulée *«Ô mort, où es ta victoire ?»* Elle est en ligne sur https://eglise.catholique.fr/conference-des-eveques-de-france/textes-et-declarations/531765-o-mort-ou-est-ta-victoire-lettre-pastorale-des-eveques-de-france-aux-fideles-catholiques/

Aux prêtres

Chers frères prêtres, j'ai intensément prié pour vous à la Grotte en remerciant Dieu pour votre ministère. On ne peut être prêtre à moitié ; les évènements vous demandent bien souvent de renouveler le don que vous faites de vous-mêmes au Christ, à travers les frères et sœurs avec qui la Providence vous donne de faire un bout de chemin. Au gré des rencontres pastorales, la grâce de Dieu renouvelle le prêtre et le sanctifie.

Je vous remercie du soin que vous prenez des personnes les plus fragiles et de celles qui ont besoin de proximité. Nous sommes à l'heure du prendre soin.

Ma pensée va tout spécialement vers les prêtres incardinés au diocèse de Soissons, Laon et Saint-Quentin. Vous n'êtes pas de passage dans l'Aisne, votre vie entière est donnée au peuple de l'Aisne. Votre vocation de prêtre est inséparable de la relation de proximité avec les gens que Dieu met sur votre route. Vous vibrez à ce que vivent les gens. Ces rencontres nourrissent votre relation au Christ et votre joie d'être prêtre. Parfois la charge est lourde. Je vous partage ce conseil plein de sagesse de Mgr Georges PONTIER : *«Chaque fois que l'on augmentera le poids de ta charge, toi, augmente le temps de ta prière»*.

La prière pour les vocations sacerdotales

Le Père Matthieu SAUR m'a proposé la création d'un signet de prière pour les vocations sacerdotales ; ce sera l'occasion de prier pour nos séminaristes. À l'heure de la tourmente, cette prière pour les vocations et spécialement pour les vocations sacerdotales est un acte d'espérance bienfaisant.

Journées Mondiales de la Jeunesse (JMJ)

Quelque chose se passe du côté des jeunes. 30 000 jeunes français se préparent à venir à Lisbonne au Portugal en juillet-août prochain. Une équipe de 15 jeunes adultes (18 – 30 ans) se mobilise depuis 6 mois déjà, donnant naissance à la délégation qui est en train de se construire entre les diocèses de Soissons et de Reims autour de Violaine DE SEVIN et du Père Paul-Emmanuel LALLEMANT. À l'approche de Noël on peut poser la question : y a-t-il un meilleur cadeau de Noël à faire à un jeune que de lui offrir une partie de son pèlerinage aux JMJ de Lisbonne ? C'est le moment de passer à l'action !

«La joie de l'Évangile remplit le cœur et toute la vie de ceux qui rencontrent Jésus» (Evangelii Gaudium). C'est pour cette joie de l'Évangile que tous, nous accomplissons notre mission en Église. L'expérience des premiers disciples de Jésus, nous voudrions tant que nos contemporains puissent la réaliser : *«venez et vous verrez»* (Jn 1, 39) !

+ Renaud de Dinechin

Évêque de Soissons, Laon et Saint-Quentin

Au sujet de Mgr Jean-Pierre RICARD

Nous avons été avant-hier bouleversés par la déclaration du Cardinal RICARD. Il a été notre président pendant deux mandats et une autorité dans notre assemblée. Nous pensons à la personne qu'il a atteinte dans sa jeunesse à celles et ceux qui furent ses paroissiens à Marseille, ses diocésains à Grenoble, à Montpellier et à Bordeaux. Nous pensons aux diocésains de Digne. Son aveu rendu public est un acte de grande importance. Par-delà le traitement que la justice, tant celle de l'État que celle de l'Église, peuvent donner à un tel comportement, Mgr RICARD se comporte comme un pécheur repentant qui assume ses actes, quelles que soit leur ancienneté, par qu'il réalise au fil de son histoire, de mieux en mieux que le mal fait du mal, qu'il faut rompre cet enchainement. En parlant publiquement, il s'adresse à tout le peuple de Dieu et se remet au jugement de chacun. Il inscrit sa déclaration dans le travail de vérité que l'Église a entrepris depuis quelques années et dans lequel l'Église en France tient sa part. il compte sur nous, baptisés, il n'en appelle pas à notre indulgence, mais à notre fraternité. De plusieurs côtés, on en a appelé, ces dernières semaines à la maturité du peuple de Dieu. Beaucoup ont fait valoir combien il était humiliant pour celui-ci d'entendre que les autorités ecclésiales lui avaient caché les fautes d'un pasteur pour le ménager. On fait valoir à raison que le peuple de Dieu est capable de supporter, si douloureux que ce soit, la découverte des fautes de ses pasteurs, et qu'il lui est beaucoup plus violent d'être maintenu un temps, dans l'ignorance par un mensonge.

Extrait du discours de clôture de Mgr Éric de MOULINS-BEAUFORT (8 novembre 2022)

Conférence des évêques de France

Message des évêques de France

«Bouleversés et résolus»

Chers frères et sœurs,

Réunis en Assemblée plénière à Lourdes, nous avons entendu la stupéfaction, la colère, la tristesse, le découragement suscités par ce que nous apprenons au sujet de Mgr Michel SANTIER, ancien évêque de Luçon puis de Créteil, et maintenant au sujet de Mgr Jean-Pierre RICARD, ancien archevêque de Montpellier puis de Bordeaux.

Nous sommes conscients que ces révélations affectent douloureusement les personnes victimes, en particulier celles qui avaient choisi de nous faire confiance. Nous constatons l'ébranlement de nombreux fidèles, de prêtres, de diacres, de personnes consacrées. Ces sentiments sont également les nôtres. Membres d'un même corps ecclésial, nous sommes nous aussi blessés, atteints en profondeur.

Dans le cas de Michel SANTIER, nous avons vivement conscience des responsabilités qui nous reviennent et nous avons travaillé pendant notre assemblée à identifier les dysfonctionnements et les erreurs qui ont mené à une situation choquante pour tous.

Certains ont pu se demander si le droit de l'Église n'organisait pas une forme d'impunité ou de traitement particulier des évêques. Ils pensent, à juste titre, que la responsabilité épiscopale renforce chez ceux qui l'exercent le devoir de droiture et la légitime exigence des fidèles comme de l'institution ecclésiale. Nous le redisons avec force : il n'y a pas, et il ne peut pas y avoir, d'impunité des évêques.

En raison même de la nature de leur charge apostolique, les évêques dépendent directement du Saint-Siège. Les procédures qui les concernent sont plus complexes et prennent davantage de temps. Nous nous engageons à travailler avec le Saint-Siège aux clarifications et aux simplifications qui s'imposent. Nous avons décidé de mettre en place un Conseil de suivi qui nous permettra de ne pas affronter seuls et entre nous ces situations.

Certains s'interrogent : dans les circonstances présentes, quel crédit donner aux engagements pris il y a un an pour tirer les conséquences du rapport de la CIASE ? Nous pouvons en donner l'assurance : une transformation des pratiques est bel et bien en cours, avec l'aide de nombreux fidèles laïcs particulièrement qualifiés, dont des personnes victimes. Des décisions sont déjà prises et mises en œuvre. Diocèses et mouvements d'Église s'impliquent de manière plus construite dans la protection des mineurs. Les groupes de travail décidés il y a un an rendront leurs conclusions en mars 2023. Nous venons de faire un point d'étape avec eux au cours de cette Assemblée. Ce travail de fond commence à porter du fruit. Nous continuerons sur cette lancée.

Une autre question habitait nos cœurs au début de l'Assemblée plénière : y a-til, y aura-t-il d'autres affaires de ce genre ? La condition humaine étant ce qu'elle est, nul n'est à l'abri de fautes graves et dramatiques. Mais nous pouvons et nous voulons renforcer dans l'Église les processus qui les limitent au maximum et les traitent adéquatement quand elles surviennent.

Dans ce contexte, le communiqué du Cardinal Jean-Pierre RICARD nous a tous bouleversés. Son initiative de révéler lui-même un fait grave de son passé est importante. Nous avons mentionné l'ensemble des situations que nous connaissons. Elles concernent des évêques qui ne sont plus en fonction. Elles ont toutes fait l'objet d'un traitement judiciaire.

Frères et sœurs, humblement mais de tout cœur, nous continuons le travail entrepris pour que l'Église soit une maison plus sûre. Les personnes victimes demeurent plus que jamais au cœur de notre attention. Vos attentes et vos exigences sont légitimes et vraiment entendues. Nous les accueillons comme venant du Seigneur lui-même. C'est tous ensemble, nous en avons conscience, que nous pouvons contribuer à une fidélité renouvelée à l'Évangile. Telle est notre détermination résolue. Telle est notre humble prière.

À Lourdes, le 8 novembre 2022